

Une voix: Après le temps des cerises.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu des demandes de la part de quelques députés de la Colombie-Britannique, du ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, de membres de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique et également de l'organisme de commercialisation en question. Nous avons communiqué avec eux la semaine dernière et encore aujourd'hui. Comme je l'ai dit vendredi, nous nous inquiétons de la situation où ils se trouvent à cause de l'afflux de cerises en provenance des États-Unis, et j'espère que nous prendrons rapidement des mesures pour y remédier.

* * *

LES AÉROPORTS

PICKERING—LE MANDAT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE ET L'ÉTUDE D'AUTRES EMPLACEMENTS

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle concerne le mandat de la commission chargée d'enquêter au sujet de l'aéroport de Pickering, mandat qu'il a déposé la semaine dernière. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le mandat qu'il a déposé permettra à la commission d'ordonner des études, notamment au sujet des programmes de rechange pour l'aménagement d'installations aériennes dans la région de Toronto?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je me demande si je peux me permettre d'interpréter le mandat qui a été déposé à la Chambre. J'aimerais y réfléchir avant de répondre.

M. Harney: Vu les rumeurs qui circulent, le ministre peut-il confirmer à la Chambre sa déclaration selon laquelle aucun travail de construction, de conception ou de planification ne sera entrepris à l'aéroport de Pickering avant que la commission fasse son rapport et que le gouvernement prenne une décision à la suite de ce rapport?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je pense que nous nous sommes engagés devant le comité de la Chambre à ne pas faire de travaux de construction ni de modifications matérielles du secteur concerné.

PICKERING—L'OBJET DU CRÉDIT L30 DU BUDGET

M. Norman Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Transports une question supplémentaire portant sur le même sujet. Le ministre pourrait-il éclaircir une ambiguïté concernant le libellé du crédit L30 du budget à l'étude? La version française et la version anglaise sont différentes et, ont une signification totalement opposée. La version anglaise du crédit...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député reconnaîtra que c'est là une des questions que la Chambre est censée étudier plus tard aujourd'hui. Je doute que, durant la période des questions, le député puisse demander au ministre de faire

Questions orales

concorde le texte français du budget avec le texte anglais. Et je doute que la question ainsi formulée soit recevable.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je reformuler la question et demander encore fois au ministre s'il peut nous assurer que les fonds prévus dans ce crédit sont destinés à la conception et non pas à la construction du deuxième aéroport de Toronto?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il s'agit bien de la conception. Il a été promis devant le comité qu'il n'y aurait pas de travaux de construction à Pickering.

* * *

● (1450)

L'AGRICULTURE

L'ATTITUDE DU MINISTRE QUANT À LA SUBVENTION À L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DU CANADA

M. William C. Frank (Middlesex): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Agriculture s'il sait qu'on a récemment octroyé \$100,000 de plus à l'Association des consommateurs du Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. Une question posée en ces termes n'est pas recevable. Le député demande simplement si le ministre est au courant de certaines circonstances. Exprimée en ces termes, la question n'est pas recevable. Le député voudra peut-être la reformuler.

M. Frank: Peut-être pourrais-je demander au ministre s'il a approuvé la subvention accordée récemment à l'Association des consommateurs du Canada.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Je suis au courant de la subvention qui lui a été accordée et je l'approuve. Elle est la même que le Parlement a jugé bon d'octroyer aux partis de l'opposition pour qu'ils fassent du bon travail. J'espère que l'Association des consommateurs saura faire du beau travail avec ce montant supplémentaire.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous avons touché le point de la période des questions où il importe de restreindre le nombre de supplémentaires. Elle ne doit plus durer que quelques minutes.

M. Frank: Comme le ministre appuie manifestement le principe des offices de commercialisation des produits agricoles, puis-je lui demander comment il concilie sa position avec le fait que l'un de ses collègues, le ministre de la Consommation et des Corporations, ait octroyé cette subvention à l'Association des consommateurs qui, elle, est intéressée à contrecarrer l'œuvre des offices de commercialisation?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question n'est pas recevable.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député insinue que l'Association va trouver à redire aux offices de commercialisation. Je suis convaincu du contraire. Voilà pourquoi je suis en faveur de la subvention.